

Compte rendu du Conseil d'établissement 4 novembre 2014

Sont présents :

Membres siégeant à voix délibérative	
Le Conseiller Culturel	M. LANE Philippe
La Provisseure	Mme BOUCHÉ Sylvette
Le Directeur Primaire	M. FONTAINE Frédéric
La Directrice Administrative & Financière	Mme GRATIOLET Céline
La Conseillère Principale d'Éducation	Mme EURY-SHAWAREB Pascaline
5 représentants élus des personnels enseignants et non-enseignants	Mme SALEH Nathalie
	Mme BONNETAUD Caroline
	Mme CHEBOUROU Fouzia
	Mme FRAVAL Sandrine
	Mme ABIVEN Karen
3 représentants élus des parents d'élèves	Mme EL-HAGE Mary
	Mme KURDI Léna
	Mme SHAAR Majida
2 représentants élus des élèves	Mlle OBEIDAT Leila (1 ^{ère})
	Mlle TIJANI Na'ima (Tle)
Membres siégeant à voix consultative	
2 membres du Conseil de gestion	M. MARTINON David, Président
Conseillère Consulaire	Mme LEDGER Laurence

Une Secrétaire de séance : Mme Majida KHADER, une des représentantes des parents d'élèves

Début de la séance : 16h30

1) Préambule

Mme Laurence Ledger, La conseillère consulaire pour la Jordanie et l'Irak, en début de la séance a indiqué que plusieurs parents d'élèves n'étaient pas informés de la tenue de la réunion du conseil d'établissement et a demandé si les parents d'élèves ont les moyens de contacter les représentants.

Mme la proviseure a répondu qu'elle souhaitait avoir l'accord des représentants des parents durant cette réunion afin de communiquer les coordonnées des délégués des parents sur le site internet du LFA et obtenir l'accord du conseil. Cette procédure permettra aux parents de transmettre leurs questions aux délégués avant les conseils d'école et d'établissement dont les ordres du jour seront affichés aux portails primaires et lycée.

2) Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

3) Approbation des comptes rendus des conseils de mai et septembre à l'unanimité

4) Installation des commissions

La proviseure explique les attributions et la composition de chacune des commissions et interrompt le conseil quelques minutes pour laisser chaque groupe proposer des noms pour les commissions (composition en annexe). Chaque commission se réunit au moins une fois par trimestre.

CONSEIL VIE DES LYCÉENS (CVL)

Constitué de 10 élèves, 10 adultes vote des propositions à soumettre au CE. Il débat sur les questions de la vie scolaire comme la maison des lycéens (MDL), promotion terminale, temps scolaire...

LE CONSEIL DU SECOND DEGRÉ

C'est une mini représentation du conseil d'établissement, il prépare les questions du CE pour le prochain conseil.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Ce conseil se réunit pour prendre des décisions importantes (exclusion suite à des manquements graves d'élèves).

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Cette commission traite des problèmes de sécurité (protocole d'urgence, incendie, évacuation).

5) **BILAN DE RENTRÉE**

- **Effectif**

Malgré une incertitude en fin d'année scolaire suite aux nombreuses mutations et à l'attente de confirmation de l'inscription, avec 523 élèves l'effectif dépasse la prévision de 504 élèves. L'effectif se répartit comme suit : 139 maternelles, 212 élémentaires et 105 collège et 67 secondaire.

- **Structure**

La structure se compose comme suit : 6 classes de maternelle (création d'une classe de MS à la rentrée) ; 10 classe d'élémentaire, 7 classes de secondaire.

La moyenne d'élèves par classe est de 23 élèves. La Conseillère Consulaire a interrogé Mme La proviseure sur le pourcentage des nationalités des élèves, Mme la Proviseur a mentionné que Le pourcentage de nationalités est en évolution avec une augmentation des élèves jordaniens de 25 à 28% ; une baisse des élèves français de 48 à 40% liée à la mutation d'expatriés non remplacés ou à l'arrivée de personnel sans enfants. 32% d'autres nationalités.

- **Personnel**

Le lycée est bien doté en personnel titulaire avec 7 résidents dans le primaire, 4 dans le secondaire (avec la création d'un résident d'anglais cette année) et un résident administratif (avec la création d'un poste de DAF à la rentrée 2013).

La proviseure indique le mouvement des personnels avec les départs et les arrivées dont l'arrivée d'un nouveau directeur pour le primaire Mr Fontaine remercié pour son investissement et le suivi des travaux de rénovation. Le départ de 2 enseignantes en novembre en raison de la mutation de leurs conjoints est annoncé: Maria Chavez dont le remplacement est assurée depuis le 2 novembre et Olivia Mila dans le secondaire pour le remplacement de laquelle la proviseure reçoit des candidatures actuellement après publication du poste sur le site web.

Le recrutement d'une assistante d'éducation dans el primaire s'avère nécessaire en raison de la nouvelle organisation.

- **Formation continue**

Le lycée poursuit sa politique de formation continue adapté au projet d'établissement : maintien de l'excellence et plurilinguisme. 15 enseignants participeront aux formations proposées par la zone de mutualisation du proche orient.

6) LES ATELIERS PERI-SCOLAIRE

Les activités proposées (escrime, karaté, foot, jeu de société, échec et musique) ont débutés le 21 septembre : de 13h30 à 15h30 au primaire. Une garderie pour les maternelles et des études dirigées pour l'élémentaire ont mises en place.

Foot, basket, tennis de table et escrime sont proposés au secondaire.

Toutes ses activités sont des activités de sensibilisation à ces sports et non pas d'entraînements en vue d'une compétition.

La Conseillère Consulaire s'est référée aux activités faites avec les écoles publiques jordaniennes dans le passé et a encouragé le Lycée de s'ouvrir aux écoles jordaniennes , en organisant par exemple des tournois en Basketball ou en football, ou bien des concours en dessin, cette ouverture permet aux jordaniens de prendre connaissance du lycée, ainsi ces activités présentent une grande publicité pour le lycée.

L'activité proposée « théâtre en arabe » n'a pas pu avoir lieu faute de participants. La proviseure regrette ce manque d'intérêt qui permettait dans le cadre du projet plurilinguisme une pratique de langue en dehors des cours. Le comédien syrien pressenti pour encadrer cette activité (metteur en scène d'une pièce présentée en juin dernier à l'amphithéâtre) viendra à la rencontre des élèves avant la fin de l'année pour présenter l'intérêt de cette activité.

Dans le cadre du sport, il est signalé que le Lycée a accueilli, le 17 septembre, 14 établissements scolaires en présence du prince Mired pour lancer la pratique du Rugby en Jordanie. Ce lancement est dû au président du conseil de gestion Mr Martinon, membre du comité du Rugby jordanien, qui souhaite comme il l'a précisé, promouvoir le lycée et participer à son ouverture sur le pays d'accueil.

Le COCAC, Mr Lane, signale que dans le cadre des projets d'Alembert le développement du sport est un axe retenu par le SCAC pour une demande de financement.

Un groupe d'élèves a créé un journal du lycée qu'il mettra en ligne prochainement.

7) RAPPEL BILAN 2013-2014

La proviseure précise que le bilan pédagogique a été présenté au mois de mai 2014 et souhaite présenter lors de ce conseil le bilan administratif.

Depuis 2012, des démarches avec le COCAC ont été entreprises dans 2 domaines : la mise en conformité de l'établissement par rapport au gouvernement jordanien et la reconnaissance du *Bac*. De nombreuses rencontres au ministère de l'éducation finalisées par une audience auprès du ministre de l'éducation (présent lors de l'inauguration) avec l'ambassadrice de France ont permis la reconnaissance du lycée comme lycée international.

Aussi, les élèves jordaniens du LFA ont-ils un accès réservé aux universités comme tous les lycées internationaux. Ces décisions ont été communiquées à l'AEFE par télégramme diplomatique. La Conseillère Consulaire a demandé si ces propos ont été communiqués à l'Ambassade sous forme de note pour les formaliser. Elle a insisté sur la nécessité de formaliser ces promesses car en changeant du Ministre ces promesses seront oubliées. En revanche, la conseillère consulaire a demandé si l'équivalence des notes du bac avec le Tawjihi a été accordée, selon le dernier tableau fourni par l'Ambassade, près du Ministère de l'enseignement supérieur.

Reconnu comme lycée international, le LFA est soumis à 3 obligations :

- l'enseignement de l'arabe (ce qui est déjà le cas en conformité avec l'accord bilatéral de coopération)
- l'enseignement des sciences sociales : cet enseignement est déjà intégré dans le programme d'arabe ALM
- l'enseignement de la religion : le ministre a accordé le report de cet enseignement à la rentrée 2015-2016, en dehors des cours et du programme français, et seuls les élèves jordaniens seront soumis à cette obligation.

Vu ces obligations, la Conseillère consulaire a souligné l'importance d'interroger les autres écoles internationales dans le pays, la manière dont elles fonctionnent. Elle a indiqué, par exemple, qu'afin d'obtenir l'équivalence, du Bac anglais avec le Tawjihi, l'élève jordanien doit passer un examen en langue arabe et pour les musulmans un examen en religion.

8) COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE (EN ANNEXE)

Les 3 points forts qui ont été présentés au CE concernent :

- **La rénovation**

Les travaux avancent selon le calendrier ; au-delà du renouvellement de l'équipement de la maternelle, le montant prévu permet de renouveler tout le mobilier de l'élémentaire. De même, la modernisation avec des vidéoprojecteurs interactifs sera effectuée.

- **Le projet plurilingue**

Le primaire a démarré son projet plurilingue cette rentrée. L'objectif est de privilégier le trilinguisme au lieu du bilinguisme actuel. Aussi, la filière bilingue a-t-elle été arrêtée en PS l'an dernier, en MS cette année et le recrutement en est-il limité. En effet, les effectifs en grande partie composés d'enfants d'expatriés, subissent une nette diminution en raison des mutations. D'autre part, le multiculturalisme souhaité dans les classes n'était pas respecté.

Le projet plurilingue port sur le renforcement soit de l'arabe, soit de l'anglais dans une même classe.

- **Le règlement intérieur primaire**

Le directeur présente 2 modifications approuvées en conseil d'école et votées à l'unanimité en conseil d'établissement :

- Suppression de l'exclusion d'un élève dans le primaire, cette disposition n'étant pas réglementaire. Une commission se réunira pour élaborer l'article du règlement primaire concernant les sanctions et les punitions.
- Le conseil d'école après débat a modifié l'article précisant l'effectif par classe et accepté de monter de 26 à 30 le nombre d'élèves. En effet, une subvention AEFÉ a été accordé pour la rénovation du primaire, au regard du projet d'accroissement des effectifs et de la construction de salles à capacité d'accueil de 30 élèves.

9) PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Rappel des 3 axes

1-Excellence

2- Plurilinguisme

3- Ouverture sur le pays d'accueil

– **Maintien de l'excellence**

- Le primaire et le secondaire développent toutes les actions de soutien d'accompagnement personnalisé et de prise en charge des élèves en difficulté pour permettre à un public à près de 60% non francophone d'acquérir la langue française tout au long de la scolarité.
- Le développement des compétences à l'oral rentre dans les priorités cette année, en effet les élèves sont confrontés de plus en plus à des examens oraux (oral HDA en 3^e, TPE et français en 1^{ère}, oral de langues en Terminale) ; et des entretiens pour les admissions post-bac. Pour inciter à la participation orale des élèves, le secondaire va mettre en place une évaluation systématique de l'oral dans les bulletins. Cette évaluation sera une évaluation positive à partir d'une grille élaborée en conseil pédagogique pour harmoniser les pratiques. Les compétences évaluées seront portées à la connaissance des élèves par le professeur principal. Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le CE. Participation du lycée à ambassadeurs en herbe, joutes oratoires qui préparent à l'argumentation à l'oral.
- Liaison école collège : un comité école-collège a été créé pour mettre en place des activités communes entre le CM2 et la 6^e.
- **Action Pilote en Orientation** : le lycée a bénéficié d'une APO en novembre 2013 avec la mission d'une Conseillère d'orientation de l'AEFE ; cette année le lycée va pouvoir poursuivre le travail engagé grâce à l'obtention d'une 2^{ème} APO en janvier, accordée par l'AEFE qui les subventionne. l'objectif de cette nouvelle mission est la mise en place du web classeur.
- dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'établissement et en conformité avec les priorités de l'éducation nationale et celles de l'AEFE , une commission numérique a mise en place pour définir une politique numérique à partir des outils déjà en place (AGE – FACTOS dans le domaine administratif – PRONOTE dans le domaine pédagogique, site web etc...) .
Un parent, trésorier de l'APE , pose la question de l'enseignement de l'informatique non pas comme outil mais sensibilisation à la conception .La Proviseure précise que cette possibilité existe , mais seulement en

enseignement de spécialité en terminale S , dans certains établissements , dont les enseignants ont été agréés .Le suggestion trésorier suggère alors de le proposer en activité extrascolaire.

- l'accompagnement des actions du projet d'établissement par les EEMCP et l'IEN.
- la création d'une association des anciens élèves , ressource en orientation ,réseau de soutien pour les recherches de stages des étudiants puis d'emploi , contribuera à l'excellence dans le domaine de l'accompagnement et le suivi des élèves au lycée et après le lycée .

– **Plurilinguisme**

- Dans la poursuite du projet plurilingue du primaire, le lycée propose une ouverture dès le collège d'une Section Européenne et Langues Orientales (SELO). La proviseure va préparer le dossier pour le soumettre à l'AEFE.
- Afin de valoriser la qualité de l'enseignement de l'anglais, un partenariat avec le British Council a été mis en place en 2013-2014 et se poursuit. 45 élèves de CM2, 5^{ème}, 3^{ème} et 1^{ère} sur la base du volontariat ont passé des « cambridge tests » dont le diplôme a été remis par le directeur du British Council. Cette certification est reconnue internationalement et est un avantage pour tous les élèves. La proviseure pose la question en conseil d'établissement de le rendre obligatoire pour tous, le lycée bénéficiant d'une réduction accordé par le British Council. Les membres du Conseil sont partagés, une réflexion doit s'engager sur les modalités de paiement et sur la reconnaissance du test proposé en 1^{ère} pour les universités anglo-saxonnes. Les éléments requis seront soumis aux membres du CE pour décision lors d'un prochain CE.
- Création d'un poste de résident d'anglais pour l'encadrement de l'enseignement selon le cadre européen des langues et la coordination de l'enseignement des langues du primaire au secondaire.
- accompagnement de l'enseignement de l'arabe avec la mission de la Coordinatrice d'arabe de l'AEFE et les missions trimestrielles de l'EEMCP

d'arabe basé à Beyrouth. Un diaporama de présentation aux parents de l'enseignement de l'arabe est en cours d'élaboration.

- le primaire participe au Rallye plurilingue
- le 18 décembre l'établissement organise une manifestation pour Journée de la langue arabe. Les précisions seront communiquées ultérieurement.

- **Ouverture sur le pays d'accueil**

- les deux thèmes de travail privilégiés dans le domaine pédagogique (primaire, Accompagnement personnalisé au lycée, enseignement d'exploration en seconde et TPE en 1^{ère}) sont en lien avec les problématiques de la Jordanie, à savoir la gestion de l'eau et la valorisation du patrimoine ; ces thèmes permettent aux élèves d'effectuer des recherches, des études, des visites et, des rencontres directement liés au pays
- les rencontres sportives et culturelles , le partenariat avec l'Institut Français de Jordanie, sont autant d'occasion de s'ouvrir sur le pays d'accueil.

10) COMMUNICATION

- Les deux projets d'importance que sont la rénovation du primaire et le projet plurilingue, étant maintenant lancés depuis la rentrée, la priorité que la Provisseure fixe cette année scolaire porte sur la communication. La commission communication réunie en 2013-14 a lister un certain nombre de besoins et poursuit son travail avec plusieurs projets en place depuis la rentrée ou en cours :
- une page hebdomadaire d'actualité en ligne est transmise automatiquement sur les mails des parents qui ont complété la rubrique « coordonnées » sur le site.
- la rénovation du site web : pour rénover son site web et concevoir un nouveau logo, plus moderne et correspondant à l'image d'excellence du LFA, le lycée a fait appel à une société de communication professionnelle.
- un journal du lycée, en ligne, conçu par un groupe d'élèves, doit paraître à la fin du mois de novembre
- un album de l'année est à l'étude.

11) SÉCURITÉ

En période de vigilance renforcée, la Proviseure rappelle les mesures prises en concertation avec le service de sécurité de l'Ambassade. La conseillère a interrogé sur les mesures de sécurité prises au Lycée en comparaison avec l'école et a demandé si les barrages en plastiques sont adéquats et si les gardes portent des armes. La proviseure a porté les réponses suivantes :

- Un PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) existant dans tous les établissements est transmis à l'ambassade et l'AEFE.

Les coordonnées de tous les parents y figurent et doivent être actualisées en cas de changement ; c'est pourquoi il est rappelé de communiquer systématiquement au lycée toute modification de coordonnées.

- Un contrôle des véhicules est effectué au collège, ce qui n'est pas possible au primaire, et n'apparaît pas nécessaire, le quartier étant particulièrement bien surveillé ; cependant l'ambassade réfléchit aux mesures de protection supplémentaires possibles à l'extérieur.
- L'accès à l'école et au lycée n'est possible que muni d'un badge.

En fin de séance, la Conseillère Consulaire a transmis le souhait des parents d'élèves que leurs enfants rentrent chez eux plus tôt et de ne pas rester au Lycée jusqu'à 16h00.

La réunion se termine à 19 h.